

DOSSIER D'INSCRIPTION

Au Club Ejmc Chambéry



Nom : _____ Prénom : _____

Data de Naissance : _____ Lieu de Naissance : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postale : _____

Téléphone : _____ Adresse Mail : _____

Signature de l'Adhérent

Signature des Parents
pour les mineurs

Information : ce dossier d'inscription donne autorisation du droit à l'image au niveau du club des stages, et compétition pour plus lire le règlement intérieur sur le site officiel www.karateprochambery.com

Les tarifs sont inscrits sur le site du Club www.karateprochambery.com sois

- Adultes plus de 16 ans 300 Euros la saison sportive plus la licence
- Moins de 16 ans Étudiants, Enfants 270 Euros plus la licence

La licence est obligatoire et ce rajoute à la cotisation club possibilité de régler en 3 fois sans frais par chèque ou versement en liquide de la totalité.

Votre Matériel

Un Doggy, pour le Shidokan Karaté, Shidokan MMA, Shidokan Boxing, Shidokan Grappling, et Ju-jitsu, Shidokan Fullcontact, Shidokan Kickboxing. Shidokan Fullcontact

Un short pour le Muaythaï, Boxe Thaï, Boxe Thaïlandaise et Boxe Birman Lethwei.

Protège dents obligatoire, Gant de Boxe et de MMA, protège tibia toléré. Coquille Homme et Protège seins pour les femmes. Adresse des entrainements : GYMNASSE MONGE CHAMBERY.

OBLIGATOIRE CERTIFICAT MEDICAL

MENTION : « APTE A LA PRATIQUE DU KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES »

VOTRE PROFESSEUR

Shihan Claude SANTA 6° Khan Muaythaï, Boxe Thaï, Boxe Thaïlandaise

9° DANG WHCME, 8°DAN IJFK, 4°DAN FEKAMT, 4°DAN FFK

BPJEPS – Diplômé d'État éducateur Sportif - Karaté Wushu & Disciplines Associées

BMF 2° Degrés FFKMDA Fédération Française de Kick Boxing Muaythaï et Disciplines Associées

Tous les instructeurs sont diplômés Fédéraux voire le site officiel du Club

www.karateprochambery.com

Club Affilié à la FFK Fédération Française de Karaté

Club Affilié à la FFKMDA Fédération Française de Kick Boxing Muaythaï et Disciplines Associées

www.karateprochambery.com

EXTRAIT REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

Cotisation Club et licence "Article 5 bis" : Règlement intérieur du CLUB EJMC CHAMBERY Pays de Savoie

Nous vous informons que toutes cotisations versés ne sera pas REMBOURSE des que la licence à été enregistré à la Fédération soit le montant total de la cotisation et la licence FFK obligatoire. Nous vous informons que tout élève qui ne vient pas s'entraîner pour quelques raisons que ce soit ne pourra pas être remboursés des sommes perçu par le club. (*Nous ne pouvons être tenue responsable d'un adhérent ayant payé sa cotisation et sa licence qui ne vient pas s'entraîner.*)

En signant votre inscription vous attester en accepter le règlement intérieur inscrit sur le site officiel soit le site www.karateprochambery.com

La cotisation :

Elle comprend tous les styles enseignés au club, il n'y a pas de prix spéciale si l'on fait un art martial et pas l'autre !! En adhérant au Club Ejmc Chambéry Pays de Savoie vous optez pour la qualité d'un enseignement fiable, réaliste, et d'expérience

Que vous pratiquiez une ou deux disciplines le prix et le même mais reste adaptable au niveau de l'avancer de la saison sportive. Quand à la licence aucune adaptation ne peut ce faire sont prix n'étant pas fixé par le Club.

Pendant les cours :

Nous recommandons de prendre dans votre sac une bouteille d'eau et une serviette en plus du matérielle demandé ! Tenue des arts martiaux pratiqué exigé !! Pour les filles port du Legging autorisé en Muaythaï recouvert d'un short de Muaythaï (Boxe thaï) obligatoire, les portables doivent être arrêté ou être mis en position silencieux.

Autres informations :

Pour les nouveaux adhérents déjà ceintures noires venant d'autres clubs il vous sera demandé une copie soit de votre attestation de licences soit copie de votre cartes de grades de ceintures noires ou diplômes pour bénéficier du tarif ceintures noires. Nous prenons en compte uniquement les grades délivrés par la FFKARATE ou les fédérations délégataires du Ministère des Sports.

Attention : Dans notre club pour porter une ceinture noire dans nos cours celle ci doit être homologué par la CSDGE Commission Spécialisé des Dan et Grades équivalents d'une fédérations délégataires du Ministère des Sports dans le cas contraire le port de la ceinture noire au Club Ejmc Chambéry ne sera pas autorisé jusqu'à l'obtention de celle ci par la CSDGE.

Texte de loi : Conformément à l'article L. 212-5 du code du sport, dans les disciplines relevant des arts martiaux, nul ne peut se prévaloir d'un Dan ou d'un grade équivalent sanctionnant les qualités sportives et les connaissances techniques, et, le cas échéant, les performances en compétition s'il n'a pas été délivré par la Commission Spécialisée des Dan (s) ou Dang ou Duang et Grades équivalents CSDGE.

Plus d'informations sur le site www.karateprochambery.com



Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB

Club **0730625 ECOLE DE JEETKIDOKAI ET MUAYTHAI CHAMBERY**

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez noter le cas échéant et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre Club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr

Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULE)

 @

NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB (ou modifications pour les renouvellements) :

 M

 Mme

▼ NOM

▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année

Important ! Veuillez à indiquer très lisiblement votre date de naissance car elle conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ... , séniér.

▼ N°

▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc.

▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu-dit

▼ Code postal

▼ Commune

▼ Téléphone 1

▼ Téléphone 2

▼ Code style (voir au verso)

LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :

- Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK. *licence 312€*
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)

- ~~- refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Karaté et des Disciplines associées.
 - En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,75 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 36,25 € TTC.
 - Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
 - Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».~~

Date :

Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)